

désastre inévitable, ou rester dans ses campements insalubres et attendre que le vomito exerçât ses ravages sur ses soldats, ou enfin rembarquer ses troupes et les ramener aux Antilles. Ce dernier parti était sans doute le meilleur ; mais on lui eût certainement reproché d'avoir compromis la politique de la France par une retraite dont ses instructions ne lui laissaient pas la latitude. Il est donc certain que l'insuffisance des dispositions militaires prises par le gouvernement français avait mis l'amiral dans la nécessité absolue d'adhérer à la convention de la Soledad.

L'amiral ne méritait pas assurément le blâme qui lui fut alors infligé ; il eût été bien désirable au contraire qu'il restât au Mexique, afin de corriger par sa prudence et la droiture de son esprit les erreurs trop nombreuses que des tendances fort différentes firent commettre à M. de Saligny. Justice ne tarda pas, du reste, à lui être rendue, et l'Empereur en donna un éclatant témoignage en le prenant pour aide de camp. L'amiral Jurien tint cependant à honneur de ne pas quitter le commandement de la division navale du golfe du Mexique, et nous le retrouverons à la tête de l'escadre pendant une des périodes les plus difficiles et les plus dangereuses de la campagne.

La convention de la Soledad était, il est vrai, en contradiction formelle avec les raisons qui avaient motivé l'expédition du Mexique. La France et l'Espagne ne pouvaient avoir envoyé 15,000 hommes de troupes pour recommencer des négociations illusives qui, depuis de longues années, aboutissaient à des traités toujours inexécutés. Il valait peut-être mieux ne pas aller au Mexique ; mais l'expédition une fois entreprise, il fallait sortir résolument du cercle dans lequel la diplomatie tournait depuis trop longtemps.

D'ailleurs, le gouvernement français n'avait pas été le

seul à désapprouver les préliminaires de la Soledad. L'ambassadeur de France à Londres avait écrit à ce sujet à M. Thouvenel : « Lord Russell partage, en tout point, la manière dont Votre Excellence apprécie la conduite adoptée par nos commissaires et la situation qu'elle a créée » (1). Cependant les explications fournies par Sir Ch. Wyke modifièrent cette première impression, et sans approuver tous les détails de l'arrangement, le cabinet anglais « se montra satisfait que les griefs, pour lesquels on demandait réparation, fussent devenus l'objet de négociations » (2).

De son côté l'ambassadeur à Madrid écrivit :

« Le gouvernement de la Reine a éprouvé une impression pénible en prenant connaissance de l'arrangement conclu à la Soledad.... Dans la dépêche adressée au comte de Reus à ce sujet, dont la forme polie ne dissimule pas un blâme très-catégorique, le gouvernement de la Reine exprime la désapprobation qu'il donne à plusieurs des clauses de cet arrangement.... Il demeure donc acquis que les plénipotentiaires se sont écartés des instructions qu'ils avaient reçues de leurs gouvernements respectifs et qu'ils ont agi contrairement à l'esprit de la convention du 31 octobre. Mais aujourd'hui que le mal est fait, dit le maréchal O'Donnell, il faut aviser à le réparer » (3).

« Après des appréciations si peu équivoques, le gouver-

(1) M. de Flahaut à M. Thouvenel, 28 mars 1862.

(2) M. Thouvenel à M. de Saligny, 12 avril 1862.

(3) M. Barrot à M. Thouvenel, 23 mars 1862.

Voir le memorandum de M. Calderon Collantes, annexé à la dépêche de M. Barrot du 23 mars : « Le gouvernement espagnol, acceptant l'ensemble de la convention comme un fait accompli, en désapprouvait les détails ; son opinion se résumait ainsi : — Art. 1<sup>er</sup> : Aurait pu être omis, parce qu'il donnait au gouvernement de Juárez une force morale qu'il n'avait pas. — Art. 4 : S'explique par des considérations d'honneur militaire. Les Mexicains, en égard à la générosité avec laquelle ils sont traités, auraient dû l'omettre. — Article dernier, relatif aux conférences d'Orizaba est le moins justifié. L'ordre est donné au général Prim d'agir avec la plus grande promptitude et énergie et d'abandonner tout système de temporisation, si les résultats de la conférence ne sont pas complètement favorables.

1862.

nement français pensait que le cabinet de Madrid partageait entièrement sa manière de voir..... Quelle fut donc sa surprise en trouvant quelques jours plus tard, dans les explications données aux Cortès par M. Calderon Collantes une approbation sans réserve de la marche suivie par le général Prim et des préliminaires de la Soledad <sup>(1)</sup>. »

Politique adoptée  
par les  
trois puissances  
à la suite  
de la rupture de  
de l'alliance.

Plus tard, l'Espagne et l'Angleterre approuvèrent d'ailleurs complètement la rupture de l'alliance prononcée dans la conférence du 9 avril. Elles ne pouvaient s'associer, disaient-elles, à une politique qui « subordonnait à l'établissement d'une monarchie, les intérêts directs et personnels, qui avaient amené les alliés au Mexique » <sup>(2)</sup>.

Le gouvernement français repoussait naturellement cette accusation ; « ce n'était pas du camp français que devait partir l'initiative de la régénération, mais bien du pays lui-même, reprenant confiance, grâce à la présence des forces françaises » <sup>(3)</sup>. Toutefois, si l'attitude de l'Angleterre ne le surprenait pas, il n'en était pas de même de celle de l'Espagne. Il se croyait même autorisé à s'en plaindre. M. Thouvenel le fit dans une dépêche qu'il chargea l'ambassadeur à Madrid de remettre au premier secrétaire d'État de la Reine.

« La France et l'Angleterre n'étaient pas encore décidées à recourir aux mesures coercitives, contre un gouvernement qui méconnaissait tous ses devoirs, que l'Espagne, devant notre accord, s'était déjà préparée à réclamer les armes à la main l'exécution toujours refusée du traité signé par M. Mon et par le général Almonte, et la réparation qui lui était due pour l'offense faite à son représentant M. Pacheco.... Les trois puissances n'hésitaient pas alors à reconnaître que le gouvernement de Juarez ne leur offrait ni dans le présent, ni dans l'avenir, aucune des garanties qu'elles

(1) M. Thouvenel à M. Barrot, 15 avril 1862.

(2) M. Thouvenel à M. Barrot, 10 juin 1862.

(3) M. Thouvenel à M. de Saligny, 31 mai 1862.

1862.

cherchaient ;.... l'ardeur dont l'Espagne avait fait preuve en précédant les alliés au Mexique, semblait indiquer de sa part la volonté de se faire justice plutôt que de négocier ;.... nous devons constater qu'au moment où nos plénipotentiaires se sont séparés de leurs collègues, le 9 avril à Orizaba, aucune offense n'était vengée, aucun dommage n'était réparé, le but de la convention de Londres n'était donc pas atteint. »

Au sénat et à la chambre des députés espagnols, la conduite du gouvernement fut du reste très-vivement attaquée, car il était difficile de regarder, comme un triomphe de la diplomatie espagnole, la solution imprévue donnée à l'expédition contre le Mexique, et la fierté castillane souffrait de voir revenir si modestement le corps expéditionnaire dont le départ pour les côtes du Nouveau-Monde avait été salué avec tant d'enthousiasme.

En Angleterre, au contraire, le sentiment public se montra généralement satisfait. On se félicitait de la prudente attention avec laquelle les ministres anglais avaient suivi la question mexicaine. Tout en conservant avec la France les anciennes relations d'amitié, que rendait plus précieuses encore la crainte d'un conflit avec les Etats-Unis, ils avaient su éviter le danger d'une alliance trop étroite avec un gouvernement dont la politique était engagée d'une manière si aventureuse. Lorsque la question mexicaine avait commencé à se développer et que Sir Ch. Wyke avait été envoyé au Mexique, on lui avait soigneusement rappelé <sup>(1)</sup> qu'il n'était pas dans les habitudes du gouvernement anglais de s'interposer en faveur de ceux qui prêtaient leur argent aux gouvernements étrangers, mais qu'il fallait cependant réclamer la stricte exécution d'engagements qui avaient pris le caractère d'obligations interna-

(1) Lord Russell à Sir Ch. Wyke, 30 mars 1861. (Execut. docum., 1861-62.)

1862.

tionales, comme par exemple les prélèvements régulièrement consentis sur le produit des douanes. Plus tard, Sir Ch. Wyke ayant sollicité l'emploi de la force pour appuyer ses réclamations, le gouvernement anglais s'était montré disposé à unir son action à celle de la France, dont les projets monarchiques ne s'étaient pas encore entièrement révélés, et il se méfiait au contraire du concours de l'Espagne, dont les tendances ultra-catholiques pouvaient devenir, craignait-il, préjudiciables aux intérêts protestants, qu'il voulait protéger. Mais par suite de l'influence prise par Sir Ch. Wyke sur le général Prim, cette crainte avait disparu et la prépondérance avait été assurée aux idées anglaises.

Tandis que le gouvernement français abandonnait presque entièrement à M. de Saligny la direction de sa politique, les ministres anglais continuaient à surveiller très-attentivement la conduite de leurs agents. Ils les blâmèrent sévèrement d'avoir signé le manifeste, dans lequel il était question de régénération du Mexique ; plus tard le commodore Dunlop, en rendant compte de l'arrestation de Miramon, ayant exprimé l'idée que la présence de ce personnage aurait été un obstacle à cette régénération du pays <sup>(1)</sup>, le gouvernement anglais, bien qu'approuvant l'arrestation pour d'autres motifs, s' alarma des sentiments que cette expression semblait indiquer chez son représentant et donna immédiatement des ordres pour qu'il fût remplacé dans son commandement ; puis il refusa de ratifier les dépenses faites dans le but de mobiliser le contingent anglais ; enfin, pour mieux se garantir contre tout entraînement chevaleresque, qui aurait pu amener les officiers

<sup>(1)</sup> (Towards the purification and welfare of Mexico), 30 janvier 1862. — Lord Russell à Sir Wyke, 11 mars 1862.

1862.

anglais à suivre les troupes franco-espagnoles dans une opération militaire vers l'intérieur, il prescrivit de rembarquer immédiatement le détachement anglais et de le transporter aux îles Bermudes.

Les explications données par le commodore Dunlop lui permirent de conserver son poste ; mais il fut très-heureux que la courtoise obligeance de l'amiral Jurien lui vint en aide pour le débarrasser du convoi qu'il était menacé de garder à son compte.

De son côté, Sir Ch. Wyke avait entamé des négociations dans le but de ménager à l'Angleterre les avantages d'un protectorat formel, à la condition qu'elle prêterait son appui à Doblado pour renverser Juarez. Lord Russell déclina encore toute ingérence de cette nature dans les affaires du pays. « Que le Mexique se sauve lui-même, si c'est possible, sous l'administration de Doblado, le gouvernement anglais ne désire rien de mieux » ; mais il ne veut pas s'en mêler <sup>(1)</sup>. Il félicitait au contraire ses agents d'avoir, par la convention de la Soledad, dissipé les craintes qu'aurait pu faire naître cet imprudent langage autrefois employé et trop souvent répété de « *Régénération du Mexique.* »

Il approuva ensuite la rupture de l'alliance française ; mais il eut soin de ne pas donner trop d'importance à ce différend, de le localiser en quelque sorte, et de conserver toujours des rapports amicaux avec la France. Plus tard, il exprima au gouvernement français, combien il était satisfait de pouvoir refuser sa sanction à la convention conclue à Puebla entre Sir Wyke et Doblado, et confirma son désir d'éviter tout ce qui pourrait augmenter le désaccord au

<sup>(1)</sup> Sir Ch. Wyke à lord Russell, 23 février 1862. — Lord Russell à Sir Ch. Wyke, 1<sup>er</sup> avril.

1862.

sujet du Mexique, surtout dans un moment où les troupes françaises éprouvaient des difficultés.

C'est par cette conduite sage, prudente, réservée, que les ministres de l'Angleterre épargnèrent à leur pays les épreuves que la France eut à subir.

Dès cette époque, au contraire, la politique française se trouve irrévocablement compromise. Les grandes idées de pondération et d'équilibre américain, d'indépendance et de régénération des races latines, à la faveur desquelles, pendant quelque temps, les projets d'intervention avaient pu paraître ne manquer ni de noblesse, ni de grandeur, ne s'aperçoivent plus que dans un vague lointain ; elles restent seulement l'illusion généreuse de quelques esprits abusés. Il faut que Juarez tombe et que les soldats français dressent le pavois sur lequel montera l'archiduc Maximilien proclamé empereur du Mexique. Tel est maintenant le but immédiat et bien défini assigné à l'expédition par le représentant diplomatique de la France. Et pourtant le ministre de la guerre écrivait au général de Lorencez en lui traçant un programme qui ne put malheureusement être suivi : « En vous établissant dans Puebla, vous donneriez un appui suffisant au parti conservateur, s'il existe, pour se former, se produire, et amener les conditions d'un gouvernement qui offre d'autres garanties de stabilité et de justice que celui qui est établi dans ce moment.... Ce plan aurait l'avantage, au point de vue politique, de laisser aux partis le champ libre pour se disputer le pouvoir dans les murs de Mexico, ainsi que cela s'est pratiqué jusqu'à présent, et permettrait à ceux qui ne veulent pas de Juarez de triompher sans que vous fussiez compromis » (1).

(1) Le ministre de la guerre au général de Lorencez, 30 mai 1862.

## CHAPITRE QUATRIÈME.

### SOMMAIRE.

Composition et situation du corps expéditionnaire. — Topographie du pays entre Orizaba et Puebla. — Combat des Cumbres (28 avril 1862). — Attaque de Puebla (5 mai). — Marche rétrograde de Puebla sur Orizaba. — Combat de la Barranca-Seca (18 mai). — Mésintelligence entre le général de Lorencez et M. de Saligny. — Le général de Lorencez rétablit ses communications avec Vera-Cruz. — Difficultés pour les approvisionnements de vivres. — Arrivée du général Douay. — Situation politique. — Siège d'Orizaba par l'armée mexicaine. — Combat du Cerro-Borrego (14 juin). — Mesures gouvernementales du général Almonte. — Marche des convois entre Orizaba et Vera-Cruz. — Arrivée d'un premier renfort. — Lettre de l'Empereur au général de Lorencez. — Départ du général de Lorencez.

Le corps d'armée du général de Lorencez avait un effectif de 7,300 hommes environ (1).

Composition  
et situation du  
corps  
expéditionnaire.

#### ORGANISATION DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE.

(1) Commandant en chef . . . . . le général de division DE LORENCEZ.  
 Chef d'état-major général. . . . . le colonel d'état-major LETELLIER-VALAZÉ.  
 Chef des services administratifs . . . le sous-intendant militaire RAOUL.  
 Commandant de l'artillerie. . . . . le chef d'escadron MICHEL.  
 Commandant du génie . . . . . le capitaine DE COATPONT.

Troupes de terre. { 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs à pied. . . . . Commandant MANGIN.  
 { 99<sup>e</sup> régiment de ligne. . . . . Colonel L'HÉRILLER.  
 { 2<sup>e</sup> régiment de zouaves . . . . . Colonel GAMBIER.

Troupes de marine. { Bataillon de marins fusiliers. . . . . Cap. de frégate ALLÈGRE.  
 { Régiment d'infanterie de marine. . . . . Colonel HENNIQUE.

2<sup>e</sup> escadron du 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique. . . Capitaine DE FOUCAULT.